Détecteur de mouvement PIR

pour "XMD-110" "XMD-3200.pro" et "XMD-4800.pro"

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions pour le choix de ce produit. Ce détecteur de mouvement permet de compléter votre système d'alarme "XMD-3200.pro" (réf. PX1297), „XMD-110“ (réf. PX3724) ou „XMD-4800.pro“ (réf. PX3805).
Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes. Veuillez également lire le mode d'emploi de votre système d'alarme afin d'obtenir des consignes sur les branchements de l'alarme et des appareils périphériques.

Description du produit

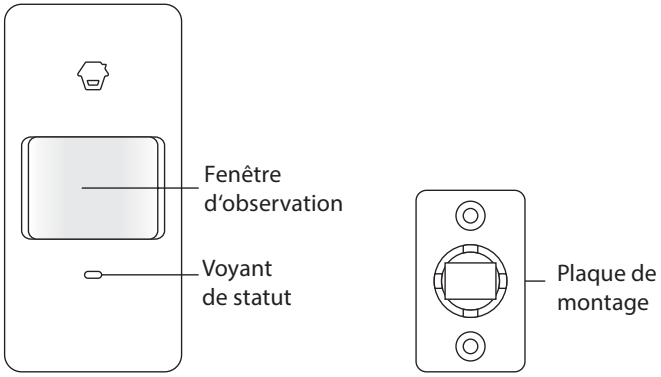

Indications du voyant de statut

- Clignote 3 fois : un mouvement a été détecté
- Clignote 10 fois : les piles sont vides, veuillez les remplacer

Circuit

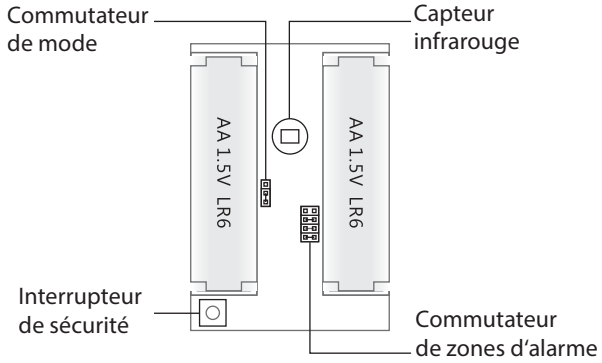

Capteur infrarouge : Le capteur enregistre les rayons infrarouges émis par le corps humain en déplacement. Ne le touchez pas et maintenez le capteur toujours propre.
Interrupteur de sécurité : Si le boîtier est ouvert alors que l'appareil est en fonctionnement, l'interrupteur de sécurité déclenche un signal d'alarme.

Mise en marche
Ouvrez le boîtier et retirez l'interrupteur de contact pour activer les piles. Au bout d'une minute d'auto-test, le détecteur de mouvement PIR se trouve en mode de paramètres par défaut.

Réglage du mode

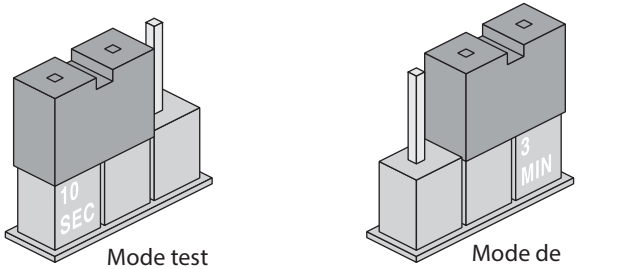

Mode test

Mode de fonctionnement

Mode Test : Après l'auto-test, l'appareil passe en mode Test et surveille la zone environnante par intervalles de 10 secondes.

Mode de fonctionnement : 3 minutes après le mode Test, le voyant de statut clignote deux fois et l'appareil passe en mode fonctionnement. La zone environnante est alors surveillée à intervalles de 3 minutes.

Instructions de montage
N'installez pas le détecteur de mouvement à proximité de fenêtres, climatisations, chauffages, réfrigérateurs, fours, ou tout autre lieu où il serait exposé aux rayons directs du soleil. Évitez également les lieux où la température change rapidement, ou exposés à un fort courant d'air.
Si 2 détecteurs de mouvement PIR sont utilisés dans la même zone surveillée, orientez les détecteurs de manière à éviter les interférences et les fausses alertes.

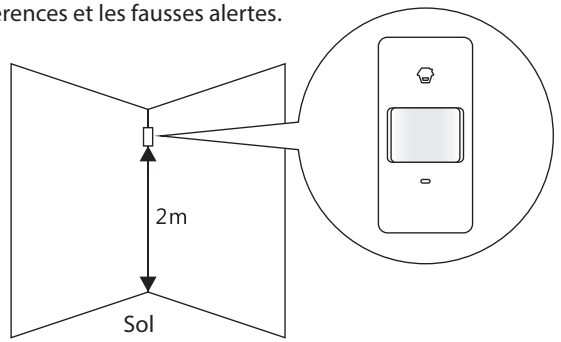

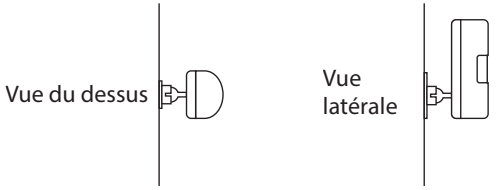

Fixez la plaque de montage sur le mur à l'aide de vis, puis assemblez le détecteur de mouvement PIR. Il est recommandé d'installer le capteur à une hauteur de 2 mètres au-dessus du sol. Le détecteur de mouvement réagit mieux aux mouvements horizontaux que verticaux. Installez-le donc de façon à ce que la zone surveillée couvre bien le sens de la marche.

Test
Après l'installation, allumez le détecteur de mouvement PIR. Au bout d'une minute d'auto-test, vous pouvez tester vous-même le capteur et marcher pour cela dans la zone surveillée. Ce faisant, observez le voyant de statut. Il doit clignoter trois fois, signalant ainsi qu'un mouvement a été détecté.
Le cas échéant, réorientez l'appareil pour que le capteur couvre de façon optimale la zone souhaitée.

Zone surveillée

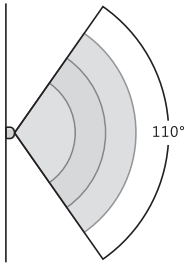

Vue du dessus

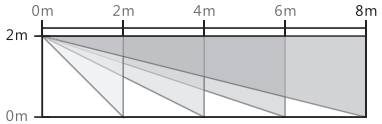

Vue latérale

Caractéristiques techniques
- Alimentation : 2 piles AA 1,5 V (mignon)
- Courant en mode surveillance : 70 µA
- Courant en cas d'alerte : 7 mA
- Zone surveillée : 8 m, 110°
- Portée de la transmission : jusqu'à 80 mètres (en extérieur)
- Fréquence radio : 433 MHz
- Température de fonctionnement optimale : -10 °C à + 50 °C
- Taux d'humidité de l'air optimal en fonctionnement : ≤ 80 % (sans condensation)
- Dimensions de l'appareil : 108 × 52 × 36,8 mm (L × l × H)
- Dimensions de la plaque de montage : 52 × 30 × 26,5 mm (L × l × H)

Consignes importantes sur les piles et leur recyclage
Les piles ne doivent **PAS** être jetées dans la poubelle ordinaire. La législation oblige aujourd'hui chaque consommateur à jeter les piles usagées dans les poubelles spécialement prévues à cet effet. Vous pouvez déposer vos piles dans les déchetteries municipales et dans les lieux où elles sont vendues.
- Les accus délivrent parfois une tension plus faible que les piles alcalines. Dans la mesure du possible, utilisez l'appareil avec des piles alcalines plutôt que des accus.
- Maintenez les piles hors de portée des enfants.
- Les piles dont s'échappe du liquide sont dangereuses. Ne les manipulez pas sans gants adaptés.
- N'ouvrez pas les piles, ne les jetez pas au feu.
- Les piles normales ne sont pas rechargeables. Attention : risque d'explosion !
- N'utilisez ensemble que des piles du même type, et remplacez-les toutes en même temps !
- Retirez les piles de l'appareil si vous ne comptez pas l'utiliser pendant un long moment.

Consignes de sécurité
- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure !
- Ne démontez pas l'appareil, sous peine de perdre toute garantie. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais le produit dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Conservez le produit hors de la portée des enfants !
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes pour le traitement des déchets
Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité.
Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité
La société PEARL.GmbH déclare ce produit, PX-1304, conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 1999/5/CE, concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications, 2006/95/CE, relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension et 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Directeur Service Qualité
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz
07.04.2014

© Avril/2014 - EB//DG//OG